

Gestion intégrée des ressources en eau dans la Sous-UGP Somone

Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau de la Somone

Assemblée plénière du Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau de la Somone

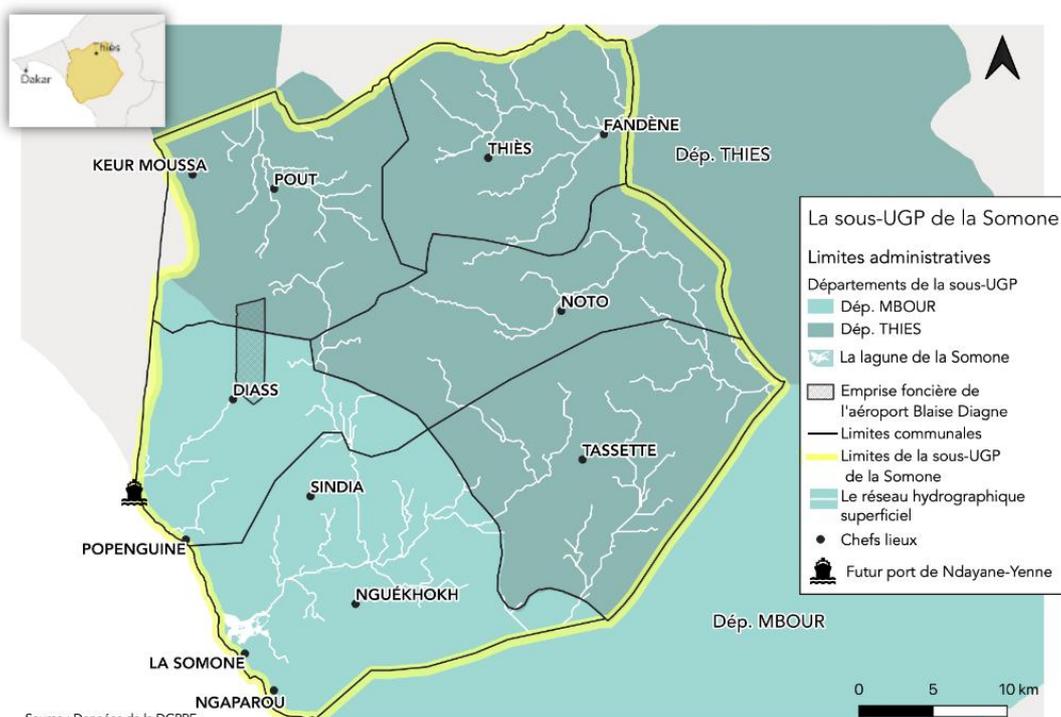
Mercredi 8 juin 2022 – Gouvernance de Thiès
Compte rendu

1. Contexte

L'eau est un bien précieux et limité, essentiel pour l'alimentation en eau potable des populations, le développement de l'activité économique et le maintien des écosystèmes. Afin de gérer rationnellement cette ressource tout en satisfaisant les besoins actuels et futurs, le Sénégal s'est engagé depuis le début des années 2000 dans une politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement a donc développé différents outils dont le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) qui privilégie une approche au plus près des enjeux via un découpage du territoire national en 5 Unités de Gestion et de Planification (UGP) et 28 sous-unités

Carte administrative de la sous-UGP de la Somone



Au cœur du triangle Dakar-Thiès-Mbour, la Sous-UGP de la Somone a été choisie comme bassin pilote en raison de son caractère stratégique pour le pays et de ses ressources en eau convoitées qui génèrent divers conflits d'usages. Les acteurs locaux étant les premiers concernés par cette question, la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) du Ministère de L'Eau et de l'Assainissement a mis en place une instance de gouvernance locale, le Sous-Comité de Planification et de Gestion de l'Eau (SCGPE), validé par les acteurs qui en sont membres à l'occasion de son assemblée constitutive en novembre 2020, et officialisé par un arrêté de création signé par Monsieur le Gouverneur de Thiès le 27 janvier 2021.

Le SCGPE est donc un cadre de concertation local réunissant les acteurs de l'eau de la sous-UGP de la Somone pour une gestion plus durable et équitable de la ressource.

Un des enjeux principaux identifié lors de la première assemblée en novembre 2020 par les acteurs est celui de faire fonctionner le SCGPE par des réunions régulières et une animation solide. Afin de mener à bien ce travail, un secrétariat technique, véritable cheville ouvrière du cadre de concertation, a été mis en place.

Largement porté par la DGPRE, ce secrétariat technique s'est réuni à plusieurs occasions afin de travailler sur les résultats des assemblées précédentes pour proposer une feuille de route de thèmes prioritaires, sur lesquels le SCGPE aura à travailler dans ses futures séances plénières.

Cette 4^{ème} assemblée plénière constitue ainsi la poursuite de la démarche vers la formalisation de propositions et de mise en œuvre d'actions concrètes pour une gestion raisonnable de la ressource en eau du territoire.

2. Ordre du jour de l'assemblée de bassin

L'objectif principal de cette assemblée plénière était de présenter les dernières réalisations et avancées des différentes commissions thématiques lancées par le SCGPE (communication et efficacité de l'eau) dont l'objectif est, à terme, l'actualisation du Plan de Gestion des Eaux (PGE). Cette assemblée devait donc permettre de valider les propositions de ces commissions (objectifs, dispositions et plans d'actions) et de donner mandat au secrétariat technique pour le suivi et l'accompagnement dans la réalisation d'actions concrètes sur le territoire. Cette réunion a ainsi permis à l'ensemble des acteurs du territoire d'échanger sur les premières priorités identifiées par le SCGPE et d'exprimer leur vision pour une bonne gestion de l'eau.

En particulier, cette réunion a permis :

- De présenter et de faire valider par l'ensemble des membres du SCGPE les propositions de mesures et d'actions identifiées par les groupes de travail « Communication » et « Efficacité de l'eau ».
- De présenter le diagnostic réalisé par les étudiants de l'ISTOM sur la problématique de la gestion des eaux de surface ainsi que leurs premières recommandations afin de créer, suite à l'assemblée plénière, le groupe de travail correspondant.
- De présenter des outils et projets en cours de réalisation dans la sous-UGP Somone (le système d'information intégré des ressources en eau du Sénégal : SIRES ; travaux de recherches et projets de coopération).

- Enfin, de présenter les travaux du secrétariat technique sur une proposition de règlement intérieur pour le SCGPE de la Somone et de leur donner mandat pour la poursuite de la rédaction de ce dernier.

L'assemblée plénière s'est déroulée dans la salle de conférence de la gouvernance de Thiès. L'agenda était le suivant :

- Introduction par le Gouverneur, mot de bienvenu de la DGP RE et tour de table des participants ;
- Bref rappel des objectifs du SCGPE (la réactualisation du PGE par une démarche participative et inclusive) et de la méthodologie choisie (thématiques prioritaires et fonctionnement des groupes de travail).
- Présentation des travaux des groupes de travail « communication » et « efficience de l'eau » et validation de leurs propositions (objectifs, dispositions et actions prioritaires).
- Présentation par les étudiants de l'école d'ingénieur française ISTOM de leurs travaux sur la thématique « Gestion des eaux de surface » (diagnostic et premières recommandations), qui permettront de guider et d'appuyer le futur groupe de travail.
- Présentation par d'une recherche en cours sur la caractérisation de l'assèchement des cours d'eau dans le Plateau de Thiès et proposition d'inclusion d'un plan – cadre de gestion des crises en eau incluant un système d'alerte sur les ressources en eau dans la version réactualisée du PGE.
- Présentation du projet de dragage et reprofilage de la lagune Somone en cours (PGIZC-DEEC) comme une première réponses aux problématiques soulevées dans le diagnostic de l'état des ressources en eau de surface sur le territoire.
- Présentation d'un outil à disposition du SCGPE Somone : le Système d'Information Intégré des Ressources en Eau du Sénégal (SIRES)
- Présentation par le secrétariat technique d'une proposition de trame et de contenu pour le règlement intérieur du SCGPE Somone et validation de cette proposition, donnant mandat au secrétariat technique pour la poursuite de la rédaction.
- Conclusions et clôture de la séance : remerciements et annonce du travail à venir.

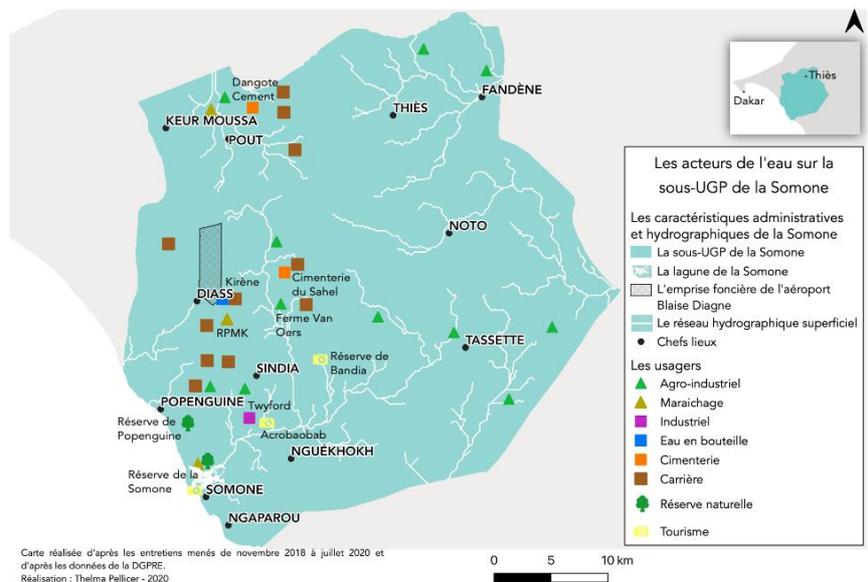
3. Participants

Les principaux acteurs du territoire ayant un lien fort avec la gestion de l'eau ont été invités à l'assemblée, en l'occurrence les 4 conseils du SCGPE :

- Les collectivités territoriales, à savoir les 12 communes ainsi que les 2 conseils départementaux ;
- Les services techniques déconcentrés concernés ;
- Des acteurs économiques représentants de l'agriculture maraîchère et vivrière, de l'agro-industrie, du secteur touristique, des mines, des parcs naturels et

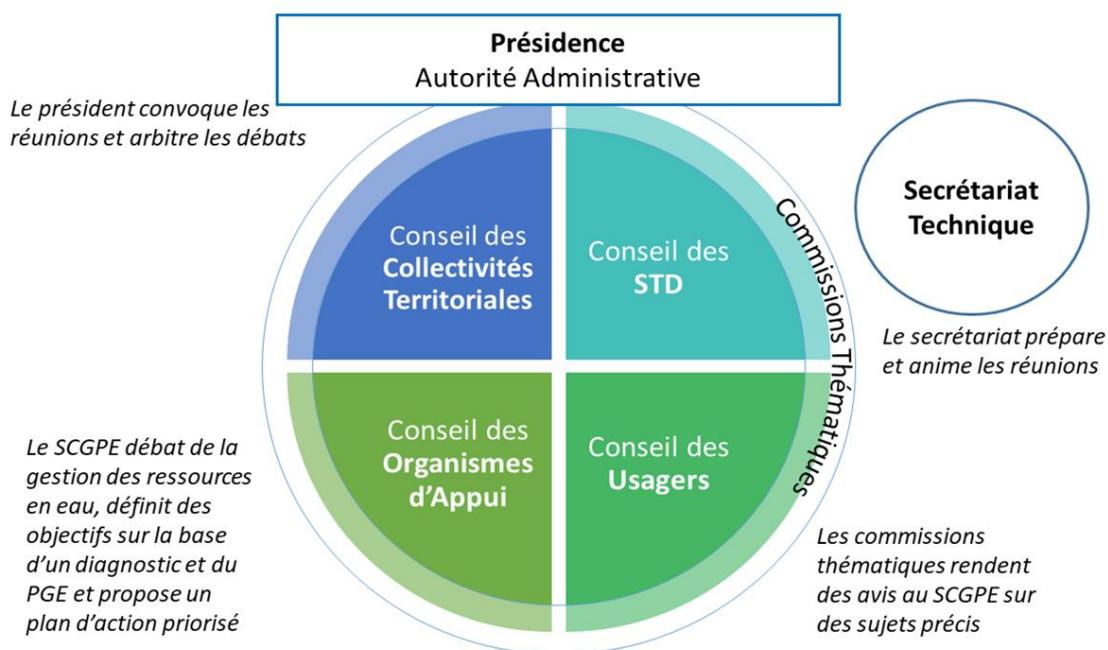
animaliers, de l'élevage, de l'industrie de transformation, de la production et gestion de l'eau potable, etc. ;

- Des organismes d'appui et partenaires techniques tels que les universités et ONG locales.



La sous-UGP de la Somone et ses usagers

L'objectif de représentativité visé n'a pas été atteint, malgré une forte participation (25 structures membres présentes), les conseils des usagers (3 participants) et des organismes d'appui (0 participant) n'ont pas (ou que faiblement) été représentés.



Architecture institutionnelle du SCGPE de la Somone

L'assemblée de bassin s'est tenue sous la présidence du Gouverneur de Thiès, représenté par son Adjoint au Développement, M. Sidy Guissé Diongue.

Parmi le conseil des Collectivités Territoriales, étaient présents :

1. M. Meissa Pouye, conseiller départemental (Thiès)
2. M. Mamadou Dione, conseiller technique du président du conseil (Mbour)
3. M. Alioune Diop, adjoint au maire de Thiès
4. M. Aliou Niakh, président de la commission domaniale de la mairie de Notto
5. M. Salif Diouf, maire de Somone
6. Mme Sanou Faye, 1ère adjointe au maire de Popenguine
7. M. Mbaye Diouf, adjoint au maire de Nguékhokh
8. M. Cheikh Dione, adjoint au maire de Sindia
9. M. Ligasse Ndiaye, commission énergie et hydrologie de la commune de Keur Moussa
10. M. Abdou Seck, agent municipal & Mme Fatou Dione, préseident hydraulique et énergie, de la mairie de Diass
11. M. Thierno Ndiaye, agent technique de la commune de Pout

Parmi le conseil des Services Techniques Déconcentrés, étaient présents :

12. Mme Ndeye Aissatou Seck et Mme Niana Sokhna Aïdo Sy, du SRAT/TH
13. M. Mouhamed Lamine Cisse, de la DREEC/TH
14. Mme Bineta Ndiaye, de l'IREF
15. M. Massene Gueye, de la DRH
16. Mme Salimata BA, du SRMG
17. M. Arona Sow, de la SONES
18. M. Alhadji Djibi Gaye, de la DRA
19. Mme Awa Sarr, de la DREPA
20. Mme Mbayang Gueye, de la DRDR
21. Mme Awa Boury Diouf, de la DAMP Somone

Parmi le conseil des Usagers, étaient présents :

22. M. Elysée Zouaka, responsable HSE chez Siagro/Kirène
23. M. Papa Ibrahima Diaw, chargé du suivi-évaluation de l'AUMN
24. M. Cheikh Tidiane Diop, conservateur de la réserve de Bandia

Le conseil des Organismes d'Appui n'a pas été représenté.

Parmi les intervenants externes et invités étaient présents :

25. M. Hamet Diallo, chef de projet au GRET
26. M. Raymond Kabo, étudiant chercheur à l'université de Laval (Québec)
27. Mme Boury Diouf, chargée de programme DGL à la DEEC
28. Mme Mathilde Bigot de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
29. Mme Lisa Routhiau, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
30. M. Marc Vidal, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
31. Mme Juliette Oger, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
32. Mme Estelle Ensargueix, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
33. Mme Lise Sanson, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
34. Mme Eléa Oganessena, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
35. Mme Soline Marazs, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
36. M. Jérémie Wilshire, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)
37. M. Arthur Messenger, de la Mission Jeune Expert Novaeli (Istom)

Ainsi que les membres de la DGP RE :

- 38. M. Moctar Sall, Chef de la division Planification et Système d'information
- 39. Mme Tacko Diankha, de la division Planification et Système d'information
- 40. M. Abel Vincent Manga, de la division Hydrologie

Et l'équipe technique de l'Office International de l'Eau (OiEau) :

- 41. M. Blaise Dhont, chef de projet GIRE Sénégal
- 42. M. Jean-Louis Rivoal, Expert en GIRE
- 43. Mme Thelma Pellicer, Représentante locale

44. Résumé des échanges

Le Gouverneur a ouvert l'assemblée en rappelant l'agenda de la réunion.

La parole a ensuite été donnée à M. le maire de Somone, qui a présenté des mots de remerciement à l'ensemble des acteurs, réunis pour gérer la ressource en eau et exprimé des vœux de souhait pour la bonne pérennité du comité.

M. le maire de Thiès a secondé ces mots de bienvenue, en soulignant la coïncidence de cette assemblée avec la journée mondiale des océans et en pointant l'importance particulière de la gestion des ressources en eau, un sujet primordial pour les collectivités territoriales.

Dans cet esprit, le Gouverneur a rappelé le caractère primordial de l'eau, au cœur même de ce cadre de concertation, qui se veut un lieu d'échange, de compréhension mutuelle des enjeux, des contraintes auxquelles sont soumis les uns et les autres mais surtout celui de la recherche et de la mise en œuvre de solutions concrètes pour répondre de façon durable aux légitimes besoins en eau actuels et futurs de tous. Une démarche engagée depuis 2019, approuvée en 2020 et ayant conduit à la signature de l'arrêté de création du SCGPE Somone (janvier 2021).

M. Moctar Sall, représentant de la DGP RE, a félicité la présence de nombreux, et de nouveaux, acteurs, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce cadre de concertation. Il a ensuite rappelé l'objectif principal du SCGPE Somone, à savoir la réactualisation participative du Plan de Gestion des Eaux, ainsi que la méthodologie choisie pour ce travail : l'identification de thèmes prioritaires, la formation de groupes de travail, la réalisation d'un dossier de planification et de propositions d'action, et leur validation par le SCGPE.

Présentation des travaux des groupes de travail « communication » et « efficience de l'eau » et validation de leurs propositions

Comme propos préalable aux présentations des résultats des groupes de travail, Moctar Sall de la DGP RE, a rappelé le contexte de création et la méthodologie de travail de ces groupes. En effet à ce jour 8 thèmes prioritaires ont été identifiés par les membres du SCGPE. L'objectif est de réactualiser et s'approprier le Plan de Gestion des Eaux de la Somone en le traitant thème après thème avec une approche participative. En effet, pour chaque thème prioritaire la méthodologie employée est la même : le thème est abordé et étudié en assemblée plénière, puis un groupe de travail de volontaire est créé pour élaborer un dossier technique et un plan d'action, ce dernier est présenté et validé en assemblée plénière, et enfin le plan est institué et les éventuelles actions peuvent être réalisées.

Dans ce contexte, les travaux, dans leur forme la plus aboutie, du groupe de travail communication ont été présentés à l'occasion de cette assemblée plénière. Le plan de communication général formulé par le groupe de travail avait déjà été présenté et validé à l'occasion de l'assemblée plénière du 25 novembre 2022. Il s'agissait ce jour de présenter les 3 éléments de communication prioritaire et à court terme pour lesquels un financement avait été sécurisé : la création d'affiches / de kakémonos et de plaquettes d'information et d'explication sur le SCGPE, ses missions et objectifs. L'ensemble de ces éléments a été validé par les membres du SCGPE. Ils sont disponibles dans le dossier de support. Le groupe de travail en est donc à la dernière étape méthodologique du premier cycle (des actions court terme) : le lancement des travaux.

Suite à cela, le lieutenant Awa Boury Diouf, de la Direction de l'Aire Marine Protégée Somone, a présenté les résultats du groupe de travail « efficience de l'eau ». Pour rappel, l'objectif visé avec cette thématique est le suivant : **Accroître la ressource disponible pour améliorer le bilan besoins/ressources actuellement déficitaire.** Ce qui permettrait d'engendrer les conséquences suivantes :

- Ouvrir des disponibilités pour la satisfaction d'usages actuellement non satisfaits ou futurs **sans dégrader la situation existante** (dépenser sans aggraver la dette)

Et/ou

- Réduire le déficit pour **améliorer la situation actuelle** des ressources (résorber une partie de la dette)

Les membres du groupe de travail ont donc travaillé sur cette thématique selon 2 axes :

- « **Créer de la ressource** » par des actions qui visent à mieux mobiliser les eaux souterraines et superficielles
- « **Optimiser les besoins** » par des actions de lutte contre le gaspillage.

Afin d'élaborer un programme de mesure (qui soit la réactualisation du PGE, pour cette thématique) organisé en grandes dispositions et en actions prioritaires, certaines de ces dernières étant déclinées en « fiches-action ».

Le tableau synthétique du groupe de travail efficience de l'eau (disponible dans le dossier support) s'organise selon plusieurs axe dont celui du calendrier de réalisation. En effet, le groupe de travail efficience de l'eau a affiné sa méthodologie et décidé (en s'inspirant des résultats du groupe de travail communication) de réserver la création des « fiches-actions » et la réalisation éventuelle de ces actions prioritaires pour celles classées « court terme, d'ici juin 2023 ». Quelques-unes de ces fiches-actions déjà remplies ont été présentées (elles sont également disponibles dans le dossier support). Le groupe de travail se réunira à nouveau à l'issue de l'assemblée afin de poursuivre ce travail.

Ces propositions ont été validées par les membres du SCGPE.

Un temps d'interactions avec les membres du SCGPE a suivi ces présentations. Les interventions ont relevé la nécessité de la bonne intégration des acteurs locaux (via les collectivités territoriales) dans ce travail.

Concernant la mise en œuvre du plan de communication et du plan de mesure efficience de l'eau : elle est à la charge du SCGPE. En revanche le SCGPE n'est pas une entité morale qui pourra réaliser les actions prioritaires. Elle les supervise et s'assure de leur cohérence avec les dispositions choisies.

Présentation des travaux des étudiants de l'ISTOM sur les enjeux attachés à la gestion des eaux de surface

Les étudiants de la mission jeunes experts Novaeli (Istom) ont présenté leurs travaux de diagnostic et d'état des lieux des ressources en eau de surface de la Somone, qui doivent servir de préalable au futur groupe de travail correspondant. En effet, les travaux des dix étudiants se sont agencés autour de la problématique suivante : Comment qualifier les enjeux et pressions autour de la ressource en eau de surface dans la sous-UGP de la Somone au Sénégal d'après la perception des acteurs et quelles mesures envisager afin d'aider à améliorer sa gestion ?

Afin d'y répondre, leur travail s'est organisé selon trois axes : une investigation du cours d'eau (caractérisation de l'état du cours d'eau, identification de présence d'obstacles à l'écoulement et d'autres indicateurs), des entretiens avec des acteurs clés (afin de caractériser le contexte de la zone, les acteurs présents, les enjeux et les pressions et d'identifier les conflits existants), et enfin une analyse de données (afin d'en dégager les problématiques majeures et des propositions de mesures et d'actions).

La synthèse de leurs travaux (pé-visualisable dans le ppt disponible en annexe) sera mise à disposition sous peu par les étudiants. Elle est organisée par catégories d'acteurs, à savoir les populations – communes ; les agriculteurs ; les éleveurs ; la pêche / l'aquaculture ; les réserves naturelles et forêts classées ; le tourisme ; les industries et mines. Ce travail a mené à l'identification de grands axes prioritaires et de 4 dispositions : Accroissement des connaissances hydrologiques sur la zone

d'étude ; Suivi et contrôle des activités, entretien des stations de mesure ; Amélioration de la communication entre les acteurs sur la gestion des eaux de surface ; Formation et sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau de surface.

Un temps d'interactions avec les membres du SCGPE a permis de préciser certains points, comme le nombre de collectivités rencontrées pour la réalisation de ce travail (11), mais également la destination de ces travaux. En effet, les étudiants ont été interrogés sur les solutions et actions qu'ils proposaient afin de répondre aux problématiques identifiées. Les étudiants ont, justement, répondu que ce travail n'avait pas pour but de construire le plan de mesure sur la thématique « gestion des eaux de surface » mais bien de poser un état des lieux et diagnostic de la ressource permettant aux futurs membres volontaires du groupe de travail de réaliser eux-mêmes le plan de mesure et d'identifier des actions prioritaires. Suite à cette présentation, une feuille de volontaires pour la création de ce groupe a circulée. Elle comporte à ce jour 17 signatures.

Présentation de travaux universitaires sur une approche de la gestion anticipée des crises d'assec des eaux superficielles

M. Raymond Kabo, étudiant à l'Université de Laval au Québec a présenté son travail de thèse sur le développement d'une approche multidimensionnelle pour une analyse d'un état hydrologique extrême l'assec critique à l'échelle d'un bassin de vie : le Plateau de Thiès. L'objectif principal de sa thèse est d'étudier, de caractériser et de comprendre l'apparition d'un état récurrent, qu'est l'assec sur le bassin de vie du Plateau de Thiès, cela afin de développer une méthodologie permettant de suivre son évolution possible vers des états critiques à partir de l'étude des variables de l'offre, de la demande en eau et de la perception de cette crise de l'eau.

De manière pratique, il s'agit d'aider à fournir un cadre réglementaire et un système d'alerte sur les ressources en eau.

La synthèse de ses travaux est disponible dans le ppt en annexe.

L'objectif de cette présentation était également de faire une proposition aux membres du SCGPE, présentée sous la forme de deux questions :

- Est-ce que le PGE devrait intégrer un plan – cadre de gestion des crises en eau incluant un système d'alerte sur les ressources en eau ? Et quelles stratégies ou solutions en général pourraient figurer dans ce plan pour permettre de faire face ou de s'adapter à la crise en eau ?
- Seriez-vous ouvert à l'idée de mettre en place un plan de gestion des crises en eau dans la version finale pour la SCGPE Somone ?

A noter que si l'outil est encore en cours de développement par R. Kabo, ses questions ont reçu une réponse favorable ce travail aillant été identifié comme un moyen de mieux gérer la ressource. Il faudra cependant réfléchir à un moyen pour le SCGPE d'accompagner les collectivités pour s'approprier les résultats de cette étude.

Présentation d'un point d'actualité dans la sous-UGP Somone : le dragage et reprofilage de la lagune Somone en cours (PGIZC-DEEC)

Mme Boury Diouf, de la Direction de Gestion du Littoral (DEEC), a présenté le Projet Changement Climatique et Gestion Intégrée des Zones Côtières (CCGIZC) au Sénégal, avec un focus particulier sur le dragage et reprofilage de la lagune Somone en cours. Ce projet est financé par l'Union Européenne.

Concernant la restauration de l'écosystème lagunaire de la Somone, les points suivants ont été présentés :

- une étude bathymétrique pour le dragage de ladite lagune a été effectuée en 2015 par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés ainsi que l'étude d'impact environnemental et social réalisée par le projet BARVAFOR. Toutefois, le dragage n'a pu être réalisé
- des études techniques complémentaires (APS, APD, EIES) pour le dragage de la lagune et d'une partie de la rivière de Somone afin d'avoir une meilleure connaissance des conditions hydro-écologiques et sédimentaires de ladite zone et d'éclairer sur le choix de la meilleure option technique pour le dragage.

A ce jour, le scénario retenu devra permettre de draguer 11 hots spots de la lagune au niveau de chenaux principaux. Il sera couplé à un reprofilage de la rivière qui favorisera les écoulements à travers 3 actions : la reconstruction du « pont catholique », la réadaptation du « pont Idrissa Seck », et la démolition du déversoir de crue de la réserve de Bandia. Le dragage de ces sections combinés au reprofilage devrait permettre de rétablir le fonctionnement de cet écosystème sans compromettre l'équilibre de l'écosystème de la lagune de Somone gage de toute activité dans la zone. La synthèse des travaux est disponible dans le ppt en annexe.

S'il a été mentionné que l'ouvrage de la Réserve de Bandia permet l'infiltration de l'eau et répond donc à un objectif du groupe efficience de l'eau, il faut néanmoins souligner que la priorité d'infiltration des eaux ne doit pas se faire au détriment du bon état écologique ou au détriment d'une situation avale dépendante des écoulements. Les points d'infiltrations doivent donc être sélectionnés pour être les plus pertinentes et moins impactant (négativement) possibles.

Présentation du Système d'Information Intégré des Ressources en Eau du Sénégal

Le portail (en cours de construction) du SIRES a été présenté par Moctar Sall. Ce SIRES a pour but :

- d'améliorer les connaissances et les moyens de gestion, y compris en termes de planification aux différentes échelles pertinentes dans le pays ;
- de créer un environnement favorable à la GIRE faisant appel à une gouvernance adaptée, notamment en termes de concertation/participation ;

- d'améliorer la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau, ses différents usages et notamment la biodiversité liée aux milieux aquatiques, en particulier la mise à disposition des connaissances.

Il permet à la fois d'informer sur la GIRE au Sénégal (cadre législatif, échelles et outils de planification, documentations etc.), mais aussi de rassembler des données sur les ressources en eau via des outils visuels faciles d'accès : des Dashboard, fonds de cartes, catalogue de données et cartes interactives.

Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.aquacoope.org/siires/fr/>

Premières réflexions sur le projet de règlement intérieur du SCGPE Somone

L'arrêté de création du SCGPE de la Somone signé par le gouverneur de Thiès en date du 27 janvier 2021, a permis de lancer le processus de mise en place de la première instance de concertation autour de la gestion de la ressource en eau de la sous UGP. Réunie en séance plénière à trois reprises et lors de plusieurs groupes de travail, le SCGPE a montré sa capacité à mobiliser les acteurs de la sous UGP.

Comme le prévoient plusieurs articles de son arrêté de création, et à la lumière des premiers retours de ces réunions, il paraît utile désormais de clarifier, compléter et stabiliser les pratiques de fonctionnement de cette nouvelle instance au travers de la rédaction et de l'adoption par le SCGPE de son règlement intérieur.

A cet effet, le secrétariat technique s'est réuni à deux reprises afin de travailler sur une note de travail (disponible dans le document de support) qui constitue une base organisationnelle pour le futur règlement intérieur. Il s'agit d'une proposition soumise à la validation de l'ensemble des membres du SCGPE Somone et qui sera approfondie et achevée à l'occasion d'une prochaine réunion du secrétariat technique. **Les membres du SCGPE Somone doivent faire leurs retours, commentaires et remarques sur ce document par mail d'ici le 29 juin 2022.**

Ce document aborde 5 grands thèmes, à savoir :

- La composition et le mode de désignation des membres
- Les attributions et compétences des instances
- L'organisation du SCGPE
- Son fonctionnement
- Enfin, les éventuelles relations avec les autres instances de même nature.

La rédaction s'articule en « Titre », qui se déclinent ensuite en « Articles ».

S'appuyant sur l'arrêté de création, ce règlement se doit d'être en cohérence avec ce dernier ; son rôle n'étant que de préciser et non de créer du droit.



A la suite de ces présentations, Monsieur le Gouverneur de Thiès a salué la richesse des discussions de la journée, a conclu sur la pertinence de ce cadre de concertation et la nécessité de mieux gérer les ressources en eau dans la sous-UGP de la Somone. La séance a ainsi été clôturée.

Feuille de route et travaux à venir

En cohérence avec les travaux de la journée, il s'agit désormais de poursuivre l'opérationnalisation de la GIRE via les groupes de travail du SCGPE.

Le secrétariat technique de la Somone se réunira ainsi, afin d'analyser les conclusions de cette assemblée et d'en extraire une feuille de route pour les mois à venir.

Le secrétariat technique contactera prochainement les nombreux acteurs qui se sont déclarés intéressés par la thématique gestion des eaux de surface et leur proposera de se réunir.

Feuille de présence

N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
1	SAL ROCTAR	DGPRE	Chf DPSI	778620781	saluactor @yahoof	
2	DIANKHA Tacke	MEAD/DGPRE	Ingenieur en Géométrie des côtes d'égouttement	770842272	tacke.dianka @yahoof	
3	Alioune DIOP	Mairie de Villu/1	Adjoint au Maire	726381928	aliounefama @gmail.com	
4	Bouba Haroud	GREP	CDP	77980006	houba.haroud @yahoof	
5	Niang Sokhna Youg di da sy	STRAD/TH	Ingenieur en Urbanisme d'égouttement	77-730-75	niangyougida @yahoof.com	
6	Ndeye Abouba Seck	SRAT/TH	Stagiaire	781550181	abouba.seck @yahoof.com	
7	DION E Mamedou	CDP Mbour	CT du PAT	776544307	YABKOTI@ yahoof	



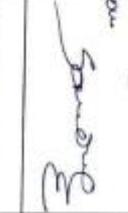
 République du Sénégal
 Un Peuple - Un But - Une Foi
 DGPRE
 Atelier pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau - Projet Somone
 Assemblée plénière du SCGPE Somone
 Gouvernance de Thiès, le 08 juin 2022

Feuille de présence

- membre SCGPE : 20



N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
8	Moukoko CRISSE	DREIC TH	Agent technique	77 41 6 58 75	asse.moukoko@seine-normandie.com	
9	Raoumond Kaboré	Ulaoral	Etudiant	76 23 35 33	raoumond.kaboré@ulaoral.com	
10	Binieta Ndiaye	Cours et Forêt Tiboum	chef de secteur	77 65 15 5 69	binibinieta@yaho.fr	
11	Masene GUEYE	DH - Ibis	Agent tech.	77 34 2 28 39	masene.gu@yaho.com	
12	Rellicer Thelma	Oieau	représentante locale	77 680 807	rellicer@oieau.fr	
13	Diant Naise	oieau	chef de projet	+33 6 10 13 16 60	diant@oieau.fr	
14	RIVOL Jean-Louis	Oieau	expert	93 6 74 95 13 70	jean.louis.rivol@oieau.fr	
15	ZOUAKA Elysee	SIAERO/ KIRENE	Resp. ASE	78 349 48 69	elysee@kirene.fr	

N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
16	Niakh Aliou	Naire Nalle	Pdt. Com. Domaniale	77.5066048	niakhaliou@gmail.com	
17	Dieuf SALIF	COMMUNE SORTOHÉ	MAYRÉ	776110743	dieufsalif@gmail.com	
18	BA Salemata	Service Regional de Pénegé et Géologie	Ingenieur Géologue	776567129	ba.salemata@gmail.com	
19	Sow Anna	SONES	Ingenieur Géologue	776186774	anna.sow@gmail.com	
20	Hue SANOU FAYE	Yeu Hydrotechnique Republique Africaine	Yeu Hydrotechnique Navire	770091954	h.faye@yehydro.com	
21	Papa Ibrahimou THAX	change ALMH	change suivi-encadré	773186561	papaibrahimou.thax@gmail.com	
22	Alhady Diaby GAYE	DRA/THIS	Informatique	77.566.53.65	alhadysdiaby@gmail.com	

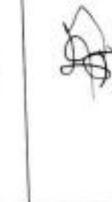


N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
23	Aura SARR	DREPA Tuis	chef SDFCPA Tuis	776590652	awbsarr sde@yaho. fr	
24	Guéye Mbayoungy	DRDR Tlès	ATE	777714986	mbayoungy@drd r.gy@yaho.fr	
25	Boury Dieuf	DFEC Dakar	chargé de programmés DG2	113216384	Bouryng @yaho.com	
26	Mbaye Aïdi f	Gouvern de Ngnaktdh	adjoint au Maire	774406471	mbidg@net .com	
27	Sheikh Dione	Commune Sindia	Adjoint au Maire	7751754 99	sheikh.dione71 @gmail. com	
28	Sidy Guimé DIONGUE	Gouvernement de	AD	77529 6625	ad-huis@ nluu-gm .com	
29	Aura Boury DIOUF	AMP SOMONE	Conservateur adjoint	777268118	awbsarr@ yaho.com	



N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
30	Hanga Abel + Juncant	DGPRE	Hydrologie	774189833	mangantjuncant@gmail.com	
31	3107 Cheikh Tidiane	Rueurs de Baudia	Gardeur	772514003	bandia rueurs@3 coquelu.fr	
32	Lidjessé	N DINGE	PR Connuement Energie et Hydr Commune Kérou	769461716		
33	ABDOU SECK	Hausse de BASS	Agon Municipal	776014993	aboumouctar@fr	
34	Fatou Dione	Mairie de Jiass	Présidente de hydraulique et environnement (Jiass)	774256500		
35	Makoula Makoula PAGOL	MSE Nouvelles (ISTOM)	étudiante	06.58.58. 89.94	m.bigot@istom.fr	
36	Rouhiau USP	MSE Nouvelles (ISTOM)	étudiante	07 82 11 83 28 SN: 77 135 96 21	J.rouhiau@istom.fr	



N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
37	VIDAL Chane	MTE Nouvel (ISTON)	Étudiant	06.35.45.38.72 Sm: 77.505.14.05	m.nicoll@iston.fr	
38	OGER Juliette	MTE Nouvelle (ISTON)	Étudiante ingénieur	77 337 22 18	j.oger@iston.fr	
39	ENSARGUEIX Estelle	MTE Nouvelle (ISTON)	Étudiante ingénieur	Fr: +337 50 48 7223 Sm: +224 77 331 6771	e.ensargueix@iston.fr	
40	SANSON Lise	MTE Nouvelle (ISTON)	Étudiante ingénieur	77 197 4950	l.sanson@iston.fr	
41	OGANDESSA Elea	MTE NOUVE- CISTON)	étudiante ingénieur	06 43821349 77 724 9721	e.ogandessa@iston.fr	
42	PARAIS Seline	MTE NOUVE (ISTON)	Étudiante	/	s.paraiss@iston.fr	
43	WILSHIRE Seremie	MTE NOUVE (ISTON)	/	77 466238	s.wilshire@iston.fr	



N°	NOM Prénom	Structure	Fonction	Téléphone	Mail	Signature
44	MESSAGER Arthur	ISTO 01	Étudiant	+33 6349895 45	a.messager @istom.fr	
45	Thierno Ndiaye	Centre de test	Sp-5se Sec. Tech.	775049696	Thiersondiaye57 @gmail.fr	
46	Meissa Diouf	ED 17th	ED	97172908	meissadiouf @gmail.com	
47						
48						
49						
50						

